

Hedera helix L.



03/09/2012



13/08/2017



19/09/2016



26/09/2016



27/12/2016



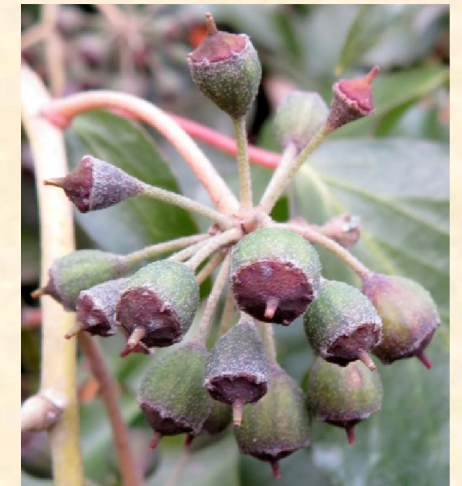
21/04/2017



04/03/2017



06/01/2017

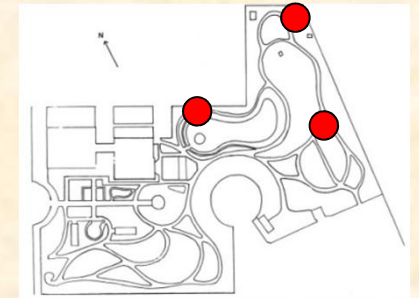


06/01/2017

Hedera helix L.



Nom commun : Lierre, Lierre grimpant
Famille des Araliacées
Origine : Europe, Asie occidentale



Le Lierre, aux tiges ligneuses, fait partie des quatre lianes de notre région, avec la Clématite (*Clematis vitalba*), le Houblon (*Humulus lupulus*) et la Vigne (*Vitis vinifera*). Il s'accroche à son support par des

crampons qui n'ont que ce rôle mécanique. Le Lierre n'est pas un parasite mais il peut gêner la croissance de l'arbre hôte.

Ses feuilles persistantes, présentent deux morphologies. La jeune plante, aux feuilles lobées, commence par s'étaler au sol jusqu'à ce qu'elle rencontre un obstacle. Alors elle se redresse, ses feuilles deviennent entières et elle peut commencer à se reproduire.

Curieusement c'est à l'automne que les fleurs apparaissent. En grappes d'ombelles, elles sont petites, aux pétales réfléchis, de type 5.

Les baies, noires à maturité, cerclées au sommet par le limbe du calice, possèdent 5 loges carpellaires, renfermant chacune une graine.

Le Lierre est toxique par ingestion, dans toutes ses parties.

Il n'a rien à voir avec le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*), une Lamiacée aux nombreux stolons.